



Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ)

Lieu : Campus Amos de l'UQAT et visio-conférence avec Zoom

Date : 11 juin 2024 à 13 h

Étaient présents :

OBVAJ

- M. Luc Bossé, directeur général, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie
- M^{me} Ghizlane Driouich, chargée de projet
- M^{me} Carla Doré, stagiaire

Représentants

- M. Philippe Angers, MRC Abitibi
- M. Benjamin Ferron, MRC Abitibi
- M^{me} Jacinthe Pothier, MRC- Vallée-de-l'Or
- M^{me} Bianca Bédard, CREAT
- M. Normand Lemieux, UPA
- M. Richard Genest, Association chasse et pêche Val-d'Or
- M^{me} Ghyslaine Dessureault, ATRAT
- M^{me} Lydia Chaput, AEM Goldex
- M^{me} Avril Jobin, Hecla Mining
- M^{me} Marion Séguy, Chantiers Chibougamau
- M^{me} Audrey Gauthier-Dubuc, Ville de Lebel-sur-Quévillon
- M. Ghislain Brunet, Ville de Macamic
- M^{me} Isabel Dufresne, Ville d'Amos

Conseillers ministériels

- M^{me} Chantal Polard, CISSSAT
- M^{me} Clémentine Cornille, CISSSAT
- M. Nassirou Gueye, MELCCFP, Faune Nord-du-Québec
- M^{me} Ève-Lyne Roy, MELCCFP

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 13 h. M. Luc Bossé souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

2. Nouveaux visages

M. Bossé propose un tour de table de présentation afin de présenter de nouveaux représentants.

3. Portrait des représentants

M. Bossé rappelle qu'à la rencontre de février dernier, les membres étaient invités à utiliser *Google Slides* pour leur profil et leurs projets en cours liés à l'environnement. Cet outil nous permettra de voir comment évoluent les préoccupations de chacun des organismes. Les fiches sont accessibles aux autres intervenants, ce qui bonifie les interactions entre les acteurs et maillages de projets.

Ainsi, nous présenterons aujourd'hui ceux qui ont alimenté l'outil. Pour aider à sa complétion, M. Bossé a dressé une liste des partenariats en lien avec l'environnement, concernant ou non l'OBVAJ.

Certains participants présentent leur profil. Chacune des fiches inclut leur poste, leur rôle et leur mission principale dans la gestion de l'eau, les principaux projets travaillés et les problématiques de l'eau, selon eux. Quelques participants alimentent même leur profil en cours de rencontre.

M. Philippe Angers, chef d'équipe en aménagement et en environnement à la MRC d'Abitibi, présente le premier profil. Ses principaux projets sont le PRMHH, le Plan climat, le PDZA et la gestion des cours d'eau. Selon M. Angers, les problématiques de l'eau se situent dans le manque de connaissances pour les MHU, dans la complexité réglementaire et la diversité des intervenants ainsi que dans la complexité des connaissances à mobiliser, notamment les acronymes.

M. Benjamin Ferron est aménagiste à la MRC d'Abitibi depuis quatre semaines seulement. La révision de schéma d'aménagement et de développement durable ainsi que la gestion des cours d'eau en soutien aux municipalités seront ses principaux projets. Les problématiques de l'eau sont pour lui l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (EEE), la présence de cyanobactéries, et le traitement des eaux usées.

M. Richard Genest est porteur de dossier pour l'Association chasse et pêche de Val-d'Or. Les projets principaux de l'Association sont le projet de frayère au lac Florentien et l'événement annuel de la Fête de la pêche au lac des Sœurs, avec une démonstration d'une station de lavage. Le grand enjeu de l'Association concerne l'introduction et la propagation des EEE dans nos plans d'eau, et les défis en ce sens sont énumérés.

M^{me} Bianca Bédard est directrice générale au CREAT. Elle mentionne que le document présenté à l'écran a été modifié par l'ajout d'une sensibilité pour les milieux humides et hydriques (MHH) et les eskers, pour les futures propositions d'aires protégées régionales, dont une courte présentation pourrait être ajoutée à la fin de la présente rencontre. Le principal projet est la phase 1 du réseau vigie aquatique sur l'accompagnement des propriétaires de pourvoiries et les gestionnaires des ZEC. Les principales problématiques sont l'incompréhension et la méconnaissance des services écologiques rendus par les MHH, l'absence de bandes riveraines conformes sur de nombreux plans d'eau, la menace des EEE aquatiques, ainsi qu'une meilleure intégration de l'enjeu de l'eau dans les schémas d'aménagement et les plans climat.

M. Norman Lemieux est vice-président régional de la Fédération des UPA et président du Syndicat local UPA de la MRC d'Abitibi. Les principaux projets sont les consultations entourant le PRMHH pour la première représentation et le Plan d'agriculture durable du MAPAQ pour la seconde, en plus de la valorisation des bonnes pratiques au volet régional, qui vont au-delà du réglementaire. Selon M. Lemieux, les problématiques sont la connaissance incomplète du territoire et de ses enjeux, l'érosion des berges et le financement limité pour la mise en place de solutions adaptées aux diverses réalités.

M. Ghislain Brunet est retraité, administrateur de l'OBVAJ, conseiller municipal à la Ville de Macamic et fait partie de l'association des riverains de l'endroit. Sa préoccupation en tant que conseiller concerne la recherche de solutions en lien avec la perturbation des rives, la protection de l'eau potable et les installations septiques, incluant les gens en campagne, soit le plan de protection des sources d'eau potable. Pour les projets, il y a le projet de concertation Acclimatons-nous.

M^{me} Isabel Dufresne est coordonnatrice en environnement à la Ville d'Amos. Ses deux grands projets sont l'eau potable (tous les suivis) et les eaux usées de fosses (états aérés et fosses septiques résidentielles). Un projet d'installation de compteurs d'eau est en cours. Les trois problématiques de l'eau sont la méconnaissance des

berges et des bandes riveraines, la surutilisation et le gaspillage de l'eau potable, la méconnaissance du réseau d'eaux usées et des impacts, ainsi que les EEE par rapport aux élus. L'information sur les impacts de l'utilisation non adéquate du réseau d'égouts est déficiente, et un projet de communication est en élaboration en ce sens.

<p>M. Bossé invite M^{me} Carla Doré, stagiaire et future ingénieure chimiste, à parler de la récente visite d'une station d'épuration à Val-d'Or.</p>	<p>Elle mentionne qu'à sa question du plus grand problème qu'ils rencontrent à la station, les responsables ont répondu que les cheveux, les cotons-tiges, les applicateurs de tampons et autres déchets obstruent les installations, et que de la sensibilisation est nécessaire.</p>
--	--

M^{me} Marion Séguy est biologiste et coordonnatrice à la certification et écologie forestière pour Chantiers Chibougamau (La Sarre et Béarn). Elle s'assure des bonnes pratiques des équipes pour limiter les impacts des activités sur l'eau. Un des projets concerne la consultation pour les hautes valeurs de conservation au nord de La Sarre. Les problématiques de l'eau seraient le manque d'accompagnement pour l'application de la loi en matière de pollution de l'eau par les activités humaines (agriculture et occupation riveraine), le peu ou pas de volonté de reboisement des bandes riveraines, le fait qu'on prenne peu ou pas en considération qu'une activité puisse avoir des répercussions sur la qualité de l'eau et à des échelles excessivement vastes, en plus des problématiques liées aux habitudes de vie de la population.

M^{me} Jacinthe Pothier est coordonnatrice de l'évaluation foncière et aménagiste à la MRC de Val-d'Or.–En conformité avec le schéma d'aménagement, elle travaille entre autres à prévoir l'établissement de normes minimales des bandes riveraines, à assurer l'accès public aux plans d'eau, à identifier les secteurs à protéger en tenant compte du Plan régional des MHH et le PDZA, et à assurer un soutien aux municipalités. Les projets principaux sont le PRMHH et le développement de la villégiature en terres publiques. Les problématiques seraient les bandes riveraines inadéquates, la privatisation des plans d'eau ainsi que la protection des aquifères.

M^{me} Eve-Lyne Roy est biologiste et conseillère en environnement au ministère de l'Environnement avec un rôle de relation avec le milieu. Les projets principaux sont le Plan eau à venir, sur deux volets, ainsi qu'un plan d'action sur l'une des priorités régionales du PNNAT reliée à la gestion de l'eau. La fiche reste à compléter et les problématiques de l'eau sont à insérer.

M^{me} Ghyslaine Dessureault est consultante en développement des pourvoies à Tourisme AT et fait entre autres partie du comité des EEE du CREAT, de la table de concertation, de l'OBVT, et de deux tables GIRT. Concernant les projets principaux actuels, outre l'implantation de stations de lavage de bateaux dans les pourvoies, notons la mobilisation à échantillonner l'eau de ces lacs. La principale problématique selon M^{me} Dessureault concerne le danger d'introduction des EEE, et que l'on puisse, dans un avenir rapproché, réglementer plutôt que seulement sensibiliser et inciter, particulièrement aux portes de la région. Elle nomme également la problématique des eaux usées en pourvoies qui fait l'objet d'un projet et plusieurs ont présenté une demande d'aide, mais les fonds de ce programme sont épuisés. Aussi, les délais des consultants sont une autre problématique qui décourage les pourvoyeurs, et l'adaptation des pratiques aux changements climatiques en est une autre.

<p>L'échantillonnage d'eau des pourvoyeurs pourrait passer par un programme Water Rangers, où l'OBV prête des trousseaux aux citoyens pour une période déterminée afin d'évaluer leurs besoins de s'en procurer une.</p>	
--	--

On prélève un échantillon d'eau, mais comment l'analyse se fait par la suite ?	C'est très simple avec la trousse. Il y a des données immédiates sur la qualité de l'eau, sans besoin d'apporter les échantillons au laboratoire.
Le partage d'informations ici est bénéfique pour nous tous ; nous pouvons recourir à d'autres ressources pour accompagner nos clients/membres et savons mieux où trouver l'information.	En effet. Le travail de l'OBVAJ avec l'Association de chasse et pêche du projet au lac Florentien nous a aussi fait connaître plusieurs ressources spécialisées sur les bandes riveraines résidentielles, l'information sur la réglementation, etc. D'ailleurs, la Pourvoirie du lac Matchi-Manitou s'en est prévalu la semaine dernière pour un questionnement sur l'état d'un poisson.
L'OBV n'a-t-il pas fait il y a quelques années un inventaire sur la situation des EEE ?	Nous avons bénéficié deux fois d'une subvention pour le travail terrain ; à l'OBV et à Essor environnement, vers 2019. L'inventaire se concentrait surtout sur les espèces exotiques terrestres.
La Direction régionale du ministère, gestion faunique, fait tous les ans des échantillonnages.	Oui, et ils communiquent les infos et les résultats au comité régional.
Pour les EEE floristiques, il devait avoir certaines avancées bientôt, où les organismes environnementaux régionaux seront appelés à travailler, ce qui permettra de mousser le plan d'action du comité régional, car nous nous sommes concentrés sur les espèces aquatiques et non les espèces floristiques terrestres envahissantes. Des sommes seront associées à ces actions.	

M^{me} Clémentine Cornille est conseillère en santé environnementale à la Direction de santé publique du CISSS-AT. Le premier projet principal consiste en l'analyse volontaire de puits privés, en collaboration avec l'OBVAJ et l'OBVT, et la documentation des enjeux prioritaires et un suivi personnalisé qui en découlent. Le deuxième est un projet d'analyse des eaux potables en région avec l'UQAT. Les trois problématiques de l'eau selon M^{me} Cornille sont la méconnaissance de la population sur les enjeux de la santé relatifs à la consommation de l'eau, la contamination de l'eau de surface, ainsi que les impacts cumulatifs des activités humaines dans les bassins versants.

M. Nassirou Gueye est biologiste aux études d'impacts et aux habitats de la faune au MELCCFP, secteur faune du Nord-du-Québec, à Chibougamau. M. Gueye parle des projets spéciaux en cours et à venir, soit celui concernant la contamination des lacs par les métaux, dont le projet pilote au lac Turgeon, qui vise le suivi annuel des lacs de villégiature sur le territoire N-d-Q, le projet d'identification et de valorisation de frayères, la détection des EEE, et des projets d'aménagement et de réhabilitation des habitats fauniques, où la connectivité est incertaine. Les problématiques sont la dégradation de l'habitat du poisson, souvent liée aux activités minières et forestières, le manque de connaissance de la faune et de ses habitants, la problématique des EEE, pour lesquelles nous devons rester vigilants. M. Nassirou précise que c'est M^{me} Ève-Lyne Roy qui est la répondante du MELCCFP et que lui participe lors d'éléments fauniques majeurs.

L'OBVAJ se rendra plus régulièrement à Matagami avec la campagne d'échantillonnage qui durera au moins trois ans, donc	
--	--

jusqu'à huit occasions par saison de profiter du transport à Matagami pour explorer cette portion de territoire.	
Aussi, certains projets amènent des occasions de développer des expertises à l'OBV, dont celui du lac Turgeon, et nous commençons à parler de traverses à gué sur des territoires non privés. Le projet de restauration de frayères du lac Florentien est un site où la mise en place de traverses à gué peut être testée.	
Eve-Lyne Roy précise que ce n'est pas par manque d'intérêt qu'il est énoncé qu'il y a un représentant par secteur en fonction du nouveau cadre d'accompagnement du MELCCFP. Il y a peut-être même plus de projets concrets avec l'OBV depuis.	L'OBVAJ se considère comme choyé en région de la participation des différents ministères.

4. Présentation sur les changements climatiques

M. Luc Bossé invite M^{me} Chantal Polard, à présenter une étude réalisée sur les changements climatiques.

Le VRAC-PARC vise à documenter le portrait régional avec des données probantes, à répondre à des besoins et des enjeux identifiés, à mobiliser la communauté et les partenaires, ainsi qu'à générer des retombées claires auprès d'instances régionales et des citoyens, toujours sous l'aspect de la santé populationnelle. La démarche a débuté en 2019. Les **étapes de travail** commencent par la portion de l'étude VRAC, soit la collecte de données, qui inclut le portrait climatique et démographique de groupes ciblés et le portrait des aléas climatiques propices à notre région et leurs effets sur la santé. Ensuite, le risque sera évalué en fonction des aléas, de l'exposition et de la vulnérabilité à l'aide notamment de la création de comités. Le volet PARC comprend les solutions d'adaptation. Les étapes consisteront en la proposition de mesures d'adaptation ; politiques et législatives, infrastructures physiques, administratives, pratiques et comportementales, etc.

Le CISSS de l'A-T fait partie du groupe 2, et pour le groupe 1, certains rapports sont déjà disponibles (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-îles-de-la-Madeleine). Ce groupe travaillait sur une démarche axée sur la vulnérabilité régionale, qui a été modifiée par une approche d'appréciation du risque pour le groupe 2. Nous sommes à l'étape de la collecte de données et le questionnaire pourra être acheminé aux participants de la rencontre d'aujourd'hui. La livraison de la première partie du projet VRAC est prévue pour l'automne 2026 au plus tard.

La présentation climat et les projections faites ne pourraient-elles pas être une base d'argumentaire envers les MRC et autres groupes auxquels s'associer ? Et pourrait-elle être utile lors du traitement ou de la présentation des vulnérabilités des clientèles, pour approcher les instances municipales, les compagnies ou industries, et autres afin d'élargir le nombre de personnes potentiellement vulnérables ?	Le rapport peut en identifier sans personnaliser l'étude à chacun des trop nombreux groupes. Lors de sécheresses ou d'inondations, par exemple, les agriculteurs sont impactés psychologiquement, sans en faire un groupe cible ni quantifier les impacts nécessairement. De plus, les municipalités peuvent contribuer en accueillant les gens en situation d'urgence. Aussi, il faut comprendre qu'il n'y a pas toujours de données précises qui concernent certains groupes, malheureusement. Le rapport peut faire mention des groupes élargis, en vue d'adaptation et de suggestions de solutions.
Les conclusions de cette démarche ouvriront la porte à d'autres étapes, peut-être même pour l'OBVAJ.	Effectivement. L'objectif est de ne pas travailler en silo et de mettre en commun les éléments.

Il a été clairement énoncé, lors d'une rencontre avec quelques MRC et acteurs du Plan climat, que les données du VRAC-PARC serviront au plan climat, à la santé publique et autres.	
La collecte de données est le même genre d'exercice qui est demandé aux MRC – et dont les guides sont attendus – mais est-ce que les méthodologies seront les mêmes ? Pouvons-nous nous attendre à avoir les mêmes critères et données de mesure ? Parce que le portrait climatique, par exemple, est demandé pour 2050-2100 alors qu'aux MRC, il est pour 2040-2070 et 2070-2100.	Ce sont effectivement les mêmes années, à partir de 2040. Ouranos devrait publier le portrait pour les MRC au cours de l'été 2024. En revanche, pour les indicateurs, il nous a été suggéré de n'utiliser qu'une seule source. Comme nous sommes dans les projections, il faut accepter certaines incertitudes et les indicateurs afférents. Il y a toujours moyen de justifier certaines données.
Les MRC auront accès au portrait en 2026 afin d'arrimer les données avec les nôtres.	Oui, le Plan climat est aussi prévu pour 2026. Au plus tard, on s'attend que le volet VRAC sorte en 2026, mais si on peut mettre l'information disponible en 2025 ou avant, nous visons le travailler ensemble, car plusieurs données se croiseront assurément.
Qui est visé pour la composition du comité de suivi ?	La participation au comité de suivi est sur base volontaire, qui est demandée au questionnaire. Il s'agit d'un comité ad hoc qui se rencontre une ou deux fois par année.
Est-ce qu'il y a des postes spécifiques recherchés pour le comité ? Comme la MRC vise aussi la mise sur pied d'un comité avec une représentation spécifique (urbaniste, etc.), nous aurions pu nous en inspirer.	Non aucune représentation particulière n'est ciblée, outre les territoires (par MRC).

5. **Choix de thématiques 2024-2025**

Faute de temps, M. Bossé invite les participants à faire part, quelques semaines avant la rencontre, d'idées de thématiques à aborder afin d'en déterminer en groupe pour la rencontre de l'automne.

6. **Présentation à confirmer**

Toujours par manque de temps, M. Bossé partagera la présentation PowerPoint sur sensibilité pour les milieux HH et les eskers, pour les futures propositions d'aires protégées régionales à tous par courriel.

7. **Levée de la rencontre et évaluation**

M. Luc Bossé invite à poursuivre la documentation des fiches pour les partager à la prochaine rencontre. De plus, il leur enverra par courriel le lien pour faire l'évaluation de la rencontre.

Levée de la rencontre à 15 h 25.